Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201644-20260605-2026_5_3-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PEDERNEC

Séance du vendredi 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien LE PESSOT, Maire de PÉDERNEC

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	19
En exercice	19
Présents	16
Procurations	3

Présents : LE PESSOT Damien, BODILIS Tiphen, LE GAC Vincent, QUEMENER Sandra, LE ROUX Gildas, BALDINHO Christine, LE PEUCH Pascal, MADIGOU Patricia, FEUVRIER, Jacqueline, RIOU Stéphane, CARVENNEC Eveline, LE MERRER Gwenola, FINETTI Alexandre, de GUILLEBON Michel-Marie, TANGUY Fanny, LE BIHAN Matthieu

Absents : LE BLEVENNEC Patrick (procuration à FEUVRIER Jacqueline), GUELLEC Gisèle (procuration à LE MERRER Gwenola), RANNOU Hervé (procuration à TANGUY Fanny)

Michel-Marie de GUILLEBON a été élu secrétaire de séance.

Date de convocation : 29 mai 2026
Date d'affichage : 29 mai 2026

2026.5.3 Modification de la désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 29 avril 2026, le Conseil municipal a procédé à la désignation des représentants de la commune au sein des différents organismes extérieurs.

Il indique que Monsieur Vincent LE GAC avait été désigné en qualité de délégué titulaire au sein du Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy (SMEJ).

Toutefois, il apparaît que cette désignation n'est pas compatible avec les dispositions applicables aux syndicats mixtes, Monsieur Vincent LE GAC étant salarié de Guingamp-Paimpol Agglomération, établissement membre du syndicat.

Il convient donc de procéder à son remplacement.

Par ailleurs, il est nécessaire de compléter les désignations effectuées lors de la séance du 29 avril 2026 par la nomination d'un représentant élu de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de désigner Madame Jacqueline FEUVRIER en qualité de déléguée titulaire de la commune au sein du Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy, en remplacement de Monsieur Vincent LE GAC, et désigne Madame Sandra QUEMENER en qualité de représentante élue de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour la durée du mandat municipal.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212201644-20260605-2026_5_3-DE

Fait et délibéré à Pédernec le 5 juin 2026,

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,
Damien LE PESSOT



Le Maire (ou Le Président) certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr